



AGENT DE POLICE MUNICIPALE

Date limite de candidature : 23/12/2020

Date prévue de recrutement : Dès que possible

Type de recrutement : Fonctionnaire par voie de détachement, mutation ou lauréat de concours

Grades/cadres d'emplois : catégorie C : Gardien-brigadier de police municipale

Descriptif des missions Sous l'autorité des Maires adhérents à la Police Pluri-communale et du Responsable du Service de la Police Municipale, vous serez chargé de veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Vos missions seront les suivantes :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire
- Organiser et effectuer les missions d'ilotage et de sécurisation des espaces publics
- Veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Prendre les mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
- Assurer la surveillance aux abords des écoles
- Gérer les animaux errants dans le cadre de la fourrière animale communale
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et cérémonies
- Contrôler les propriétaires des chiens catégorisés
- Rédiger des mains courantes, rapports et compte-rendu

Profil recherché

- Expérience en tant que gardien de PM ou expériences dans le domaine de la sécurité souhaitée.
- Bonne connaissance de la réglementation en vigueur.
- Capacité à rédiger des rapports et des PV.
- Capacité à utiliser l'outil informatique.
- Capacité à s'adapter à différents-es interlocuteurs-trices et situations.
- Capacité à utiliser l'outil informatique.
- Capacité à analyser rapidement une situation imprévue, à agir de manière adaptée avec sang-froid et à gérer des situations conflictuelles.
- Capacité d'adaptation aux contraintes horaires.
- Bonne condition physique.
- Permis B.

Spécificité du poste : Patrouilles de nuit, astreintes

Lieu d'affectation : Mairie

Temps de travail : temps complet

Avantages liés au poste : Traitement indiciaire + régime indemnitaire + CNAS + participation santé / prévoyance

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Maire – MAIRIE DE ROSHEIM – 84, Place de la République – 67560 ROSHEIM ou par mail à l'adresse : mairie@rosheim.com

Information travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.